



## Compte rendu du conseil d'école du jeudi 9 avril 2015

---

### 1. Sorties scolaires

- Classes 1 et 2 : Sortie prévue le 9 Juin au muséum de Toulouse. Exposition « bébés animaux » avec 2 ateliers pour les élèves
- Classes 4 et 6 : Sortie prévue le 12 juin à la Forêt de Bouconne.
- Classes 3 et 5 : Sortie prévue le 2 Juillet au château de Bergues à Odars.

**Rappel :** il y aura classe le vendredi 15 mai, pas de pont de l'Ascension.

### 2. Effectifs de la rentrée 2015/2016

A priori, les effectifs seront stables par rapport aux années précédentes.

Mme Huitric nous annonce le départ à la retraite de Françoise Ducamin prévu à la fin de l'année scolaire.

### 3. Projet d'école

Le précédent projet d'école, « Une place pour chaque élève à l'École Jean de La Fontaine » était axé sur le « vivre ensemble » : faire de l'école un lieu où chaque enfant se sente en sécurité, en confiance où il puisse s'exprimer. Mise en place d'actions coopératives (mosaïque, aménagement de la cours, marché des savoirs...).

Le nouveau projet d'école s'articule sur 2 axes pour développer et renforcer:

- le langage : pour exprimer ses émotions, pour communiquer
- un parcours culturel diversifié

Les actions engagées pour accompagner les parcours des élèves et en améliorer la fluidité :

1. Participation aux actions littéraires : le printemps des poètes, les écrits tournants, le prix des Incorruptibles
2. La liaison Grande Section / CP : pour faciliter le passage vers l'école élémentaire : des élèves de CP viennent lire en classe de Grande Section, visite de GS en classe de CP, accompagnement du RASED
3. Parcours culturel : sortie au chapiteau CIRCA, cinéma (Un Film pour Tous), Théâtre Jeune Public, Initiation à l'occitan (3 classes), projet expression « les différences » une classe.

Enfin, Mme Huitric tient à remercier la Mairie et les parents d'élèves pour leur donation à Noël. Des éléments de motricité et des jeux de société ont pu être achetés.

## RÉPONSES AUX QUESTIONS DES PARENTS

### **ÉCOLE :**

1. répartition du budget : est-ce que toutes les classes ont l'équipement et le matériel nécessaires ?

Oui, toutes les classes sont bien équipées. Par ailleurs, l'école maternelle Jean de la Fontaine comme l'ensemble des écoles de l'Isle Jourdain fait partie des écoles les mieux dotées du département.

2. local vélo : l'accès au local vélos de l'école est impossible (serrure cassée) est-ce que le service technique de la mairie peut intervenir ?

Le local est de nouveau accessible. La serrure a été débloquée et les vélos sont à disposition des enfants. Pour rappel, l'ouverture de la porte se fait exclusivement par les enseignantes. Le reste du temps la porte est fermée pour qu'il n'y ait pas de risque pour les enfants de se coincer les doigts.

### 3. fête de l'école - kermesse : est-elle déjà programmée ?

La fête de l'école aura lieu le samedi 27 Juin. Il s'agit là d'un moment de partage, de convivialité avec les parents d'élèves. Parents et enseignants participent à l'organisation, pour cela une réunion de préparation sera prévue avec les parents d'élèves. Un appel auprès des parents sera fait pour qu'ils s'investissent dans l'opération. Des nouvelles idées de stand sont par ailleurs les bienvenues.

### 4. aire de jeux : est-ce les travaux d'aménagement (rondins, sol thermo-collé) sont planifiés ?

Les travaux ne sont pas planifiés car le budget n'a pas encore été voté, précise Mlle Lombard. Une réunion du service technique sera programmée après l'acceptation de la demande afin d'organiser les aménagements de la cour. Mme Huitric précise que l'école souhaiterait une structure de jeux plutôt que du thermo-collé pour compléter celle existante. De préférence, différents éléments séparés pour permettre à un plus grand nombre d'enfants de jouer en même temps (cabane, poutre...)

### 5. discipline : trop de retour de bagarres, coups, bousculades, gros mots, comment est organisée la surveillance dans la cour ?

Mme Huitric rappelle que l'équipe enseignante travaille sur la gestion des conflits, la bienveillance et l'accueil des enfants. Toutes les enseignantes font le maximum pour que ça se passe bien au sein de l'école. Il y a toujours un adulte pour écouter les enfants, les faire s'exprimer et les conseiller sur la réaction à avoir.

Depuis 2 ans, il a été noté moins de « violence ». Cette année, une enseignante observe plus de jeu de bagarre dans sa classe que de jeu de ballon, mais cela reste dans le registre du jeu.

**Mme Huitric insiste sur le fait que lorsque un enfant se plaint à ses parents de violence, la première démarche à effectuer est de demander un rendez-vous avec l'enseignante de son enfant afin d'en discuter.**

Les enseignantes sont toutes dans la cour à toutes les récréations et se répartissent les zones de surveillance. Par ailleurs, les 6 classes ne sont jamais toutes en même temps en récréation.

### 6. visiophone : comment accéder à l'école pendant les heures de classe ? Doit-on passer par les affaires scolaires pour l'ouverture du portail ?

Le visiophone ne fonctionne que dans le bureau de la directrice et renvoie sur le téléphone qui lui ne fonctionne que jusqu'au milieu du couloir. De ce fait, l'utilisation du visiophone pendant les heures de classe est compliquée.

En cas de besoin, pour venir récupérer ou amener votre enfant à l'école, et si le bureau de la directrice ne répond pas, vous pouvez contacter les affaires scolaires où une personne vous ouvrira.

### 7. rentrée 2015-2016 :

*1) dates d'inscription ? Quelle est la procédure (rdv directrice, initiative et quand)*

*2) est-il possible d'intégrer un élève de petite section en milieu d'année (rentrée en janvier) ?*

Pour les nouvelles inscriptions Maternelle :

Il faut dans un premier temps prendre contact avec le bureau des affaires scolaires et fixer un rendez-vous pour l'inscription mairie.

Ensuite, vous devrez prendre rendez-vous avec Mme Huitric, la directrice, à partir du 15 mai le lundi pour finaliser l'inscription à l'école.

Par ailleurs, aucun élève de toute petite section n'est scolarisé dans les écoles de L'Isle-Jourdain.

### 8. informations parents : serait-il possible de communiquer davantage avec les parents sur les sorties prévues ou événements via le cahier de liaison et pas seulement sur le tableau d'affichage.

En règle générale, les informations de classe sont renseignées dans le cahier de liaison. Des oublis peuvent arriver pour diverses raisons (oubli, Atsem absente, remplacement...).

### 9. informations enfants : événements de Charlie hebdo : est-ce que les enseignantes ont eu une démarche particulière à ce sujet en classe ?

Non, aucune information sur le sujet. Mme Huitric rappelle que nos enfants sont en maternelle et que l'équipe enseignante souhaitait préserver les enfants de cette violence.

## 10. Atsem / Enseignantes :

1) point sur les départs / remplacements du prochain semestre.

Mme Bares est là jusqu'à la fin de l'année puisqu'elle fait le complément du mi-temps de Madame Massé.

2) répartition des enfants dans les autres classes en cas d'absence de l'enseignante : possibilité de mise en place d'une surveillance plus importante.

Le remplacement d'un enseignant se fait en fonction des disponibilités de maîtres remplaçants, par ordre de priorité. En premier, les écoles à classe unique, les petites écoles, les grosses écoles élémentaires enfin les grosses écoles maternelles, nous faisons partie de la dernière catégorie. De ce fait, en cas d'absence d'une enseignante il y a rarement de remplaçant, les enfants sont répartis dans les autres classes et cette année les classes ont atteint jusqu'à 35 élèves. C'est plus compliqué mais possible sur une courte durée, le souligne Mme Huitric. L'équipe enseignante comprend tout à fait que les parents soient inquiets si leur enfant manque à l'appel en classe à l'heure de la sortie. Néanmoins, Mme Huitric les rassure en précisant que les enfants sont dans un espace sécurisé. S'il en manque un en rentrant de récréation, l'enseignante s'en aperçoit rapidement.

## CLAE :

1. récupération de l'école : quelle est la procédure de récupération de l'enfant (contrôle des personnes autorisées)?

Dès que les enfants arrivent le soir au Clae, ils sont inscrits à une activité. Les parents ne sont pas autorisés à aller chercher directement leur enfant. L'animateur est contacté par talkie-walkie pour amener l'enfant. Dans l'intervalle le parent signe le registre (son nom, le nom de l'enfant, l'heure de sortie).

S'il s'agit d'une personne « inconnue » du Clae, il y a une vérification de la carte d'identité et de la liste autorisant certaines personnes à venir récupérer l'enfant (liste fournie par les parents dans le dossier d'inscription).

Si la personne n'est pas inscrite, Lucie Vandernoot (directrice du Clae) contacte elle-même les parents afin d'obtenir une autorisation orale avec une demande de venir le lendemain pour mettre à jour la liste des personnes autorisées.

## MAIRIE :

1. panneau vigipirate : l'affichage soudain du panneau vigipirate - alerte attentat a suscité quelques inquiétudes chez certains parents. Quelle stratégie de protection a été adoptée ?

En 2014, les codes d'affichage du plan vigipirate ont été simplifiés. Désormais seuls 2 panneaux sont visibles. « Vigipirate » et « Vigipirate alerte attentat ». Ce dernier est installé dans les lieux publics à risque afin de sensibiliser la population à d'éventuelles menaces ou comportements anormaux. Il s'agit de réactiver la vigilance des parents et du corps enseignant. Néanmoins, Mlle Lombard rassure en précisant qu'aucune menace particulière sur la ville de l'Isle-Jourdain n'a été formulée. Il s'agit là d'un affichage obligatoire à la demande de la préfecture.

Vous trouverez plus d'informations sur le site : <http://www.risques.gouv.fr/menaces-terroristes/le-plan-vigipirate>

2. cantine :

1) est-il possible d'avoir une cantine sur l'isle-jourdain ? (Avec choix "bio")

2) concernant le règles d'inscription à la cantine, aujourd'hui il faut prévenir 2 semaines avant, possibilité de réduire ce délai ?

L'installation d'une cuisine centrale est très lourde à porter pour une collectivité territoriale. En effet, sa mise en place peut-être facilitée pour les agglomérations de plus de 30000 habitants ce qui n'est pas le cas pour l'Isle-Jourdain.

Une cuisine centrale doit prendre en charge d'autres services que les repas scolaires pour fonctionner par exemple les repas d'entreprise, portage de repas à domicile pour les personnes âgées, maison de retraite...

Une cuisine locale n'est pas envisageable non plus car elle nécessite plus de place et plus de budget. Les repas de la

semaine sont commandés le lundi de la semaine précédente. Pour des raisons d'organisation, l'annulation de dernière minute ne peut pas se faire. En effet, le logiciel de facturation ne permet pas d'enlever un repas au jour le jour. La Mairie souhaite que ce service reste accessible à tous. Cependant en cas de besoin, d'empêchement connu à l'avance, ne pas hésiter à prévenir la directrice du CLAE pour annuler exceptionnellement un repas.

3. [chauffage / isolation : qu'en est il des devis demandés concernant les stores bannes et les faux-plafonds ?](#)

Concernant les stores-bannes, le devis de 8500 euros est inscrit au budget. Les faux-plafonds sont prévus en régie. C'est-à-dire que la mairie achète et le service technique pose. Les deux opérations sont prévues et doivent être programmées après la validation du budget.

4. [informations parents : communication inexistante concernant la fermeture de l'école pendant la période de neige.](#)

En période de neige, la mairie attend des informations de Météo France et du Conseil Général par rapport aux transports scolaires. L'information arrivant en général vers 15h la mairie doit par la suite savoir combien d'enseignants et d'animateurs seront présents.

Au mois de décembre, le nombre étant insuffisant la mairie avait pris la décision de fermer l'école.

Mlle Lombard consciente du défaut de communication à ce moment-là appuie la demande de mise à jour du site internet qui aurait pu informer les parents avant tout déplacement.

Néanmoins, un accueil avait pu être organisé. Pour les prochains épisodes de neige le site internet pourra renseigner les parents en complément des affiches. Toutefois, l'information ne sera pas connue avant 17h.

5. [abords de l'école : suggestion de modification de l'emplacement des barrières vertes placées sur le trottoir \(côté chaufferie\) : 3 barrières devant l'espace vert devant la chaufferie + 2 pour sécuriser le passage piéton.](#)

Mlle Lombard voit avec le service technique ce qu'il est possible de faire.

***Prochain conseil d'école : en fonction des besoins (date à définir)***